

Centres de loisirs et colonies cherchent animateurs désespérément

Par **Denis Peiron**, le 25/10/2021 à 09h02

Une enquête menée par l'organisation professionnelle Hexopée et dévoilée par « La Croix » montre que les trois quarts des acteurs de l'éducation populaire peinent à recruter des animateurs. Les collectivités territoriales sont elles aussi concernées, au point de devoir parfois fermer certains centres de loisirs.



À l'heure où débutent les vacances de la Toussaint, nombre de structures d'accueil de loisirs et colonies sont confrontées à une pénurie de candidats titulaires du Bafa, le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur. « *Plusieurs de nos centres de loisirs ont été contraints de réduire de 10 % le nombre de places offertes aux familles* », déplore ainsi Jean-Daniel Lemercier, directeur de la fédération Familles rurales d'Ille-et-Vilaine.

→ ENTRETIEN. Sarah El Haïry : « Une aide à la formation de 200 € pour contrer la pénurie d'animateurs »

Son témoignage concorde avec l'enquête menée auprès d'environ 1 200 structures associatives par l'organisation professionnelle Hexopée, dont *La Croix* dévoile ici les principaux enseignements : 82 % des acteurs de l'éducation populaire rencontrent des difficultés de recrutement. Parmi eux, 75 % disent avoir du mal à recruter dans le domaine précis de l'animation. Dans ce secteur, qui emploie plus de la moitié des animateurs, 10 % des emplois restent non pourvus. Un taux qui grimpe jusqu'à 41 % dans les petites structures où le travail à temps partiel, souvent subi, est le plus développé.

Effet Covid et raisons structurelles

« *En cause, notamment, un effet Covid* », reprend Jean-Daniel Lemerrier. « *Beaucoup de formations au Bafa ont été annulées depuis le début 2020. Or la plupart des titulaires de ce brevet travaillent quelques années comme animateurs, dans des centres de loisirs ou en colos, puis passent à autre chose. Il y existe donc un fort besoin de renouvellement.* »

Pour les chômeurs, un accès toujours trop difficile à la formation professionnelle

Mais les raisons sont également structurelles. Il y a le coût de la formation, environ 800 ou 900 €. Un facteur sur lequel entend jouer le gouvernement avec l'annonce dans *La Croix* par la secrétaire d'État à la jeunesse et à l'engagement Sarah El Haïry d'une aide de 200 € qui sera attribuée en 2022 à 20 000 jeunes. Beaucoup de communes ou de départements proposent aussi une aide à la formation, moyennant parfois un engagement bénévole au profit de la collectivité.

« *La question de la rémunération et des perspectives d'évolution est également centrale* », relève David Cluzeau, le directeur général d'Hexopée. Cet élément d'explication est cité par 24 % des sondés, juste après les horaires proposés (34 %).

→ À LIRE. **Les « colos apprenantes », une expérience à confirmer**

Ces deux facteurs se conjuguent souvent. « *On demande à nos animateurs de se mobiliser près de 50 heures par semaine, avec de grandes responsabilités (jusqu'à 8 enfants de maternelle et 12 à partir de l'élémentaire), pour une rémunération qui démarre à 35 € la journée*, relève Laetitia Vigourt, directrice du centre socioculturel Léo Lagrange, à Roye (Somme). *Quand bien même notre commune finance une formation au Bafa pour 9 personnes, en échange d'heures de bénévolat, beaucoup de jeunes préfèrent se tourner vers des petits jobs moins chronophages et mieux rémunérés...* », constate-t-elle.

Un casse-tête pour les communes rurales

Les structures associatives, qui selon Hexopée embauchent un peu plus de la moitié des animateurs, ne sont pas les seules à être confrontées à cette pénurie. Les collectivités, elle aussi, sont parfois obligées de réduire la voilure, voire de fermer des centres de loisirs. « *Dans nos territoires, les titulaires du Bafa sont peu nombreux*, déplore Michel Fournier, président de l'Association des maires ruraux de France. *Or beaucoup de communes ont besoin de leur service en même temps, notamment le mercredi.* »

→ REPORTAGE. **En « colo », les enfants soufflent enfin après une année marquée par le Covid**

Les petites communes sont de fait souvent les plus touchées par ce manque d'animateurs, abonde Delphine Labails, maire PS de Périgueux (Dordogne) et présidente de la commission éducation à l'Association des maires de France. « *La législation prévoit la possibilité d'employer sur des missions d'animation 20 % de non-titulaires. En ville, on fait souvent appel à certains employés communaux. Une possibilité que, souvent, n'ont pas les villages* », décrypte-t-elle.

Dépressions, allongement des horaires... Le Covid a dégradé les conditions de travail de tous les actifs

Le gouvernement soumettra prochainement aux acteurs du secteur l'idée d'un abaissement de 17 à 16 ans de l'âge pour passer le Bafa et, donc, exercer les fonctions d'animateur, auprès d'un public parfois à peine plus jeune. « *Ce ne serait pas absurde* », réagit Delphine Labails. « *Le service civique montre que certains jeunes sont assez matures pour s'engager dès l'âge de 16 ans.* »

D'autant que cet engagement ouvre aussi parfois des perspectives professionnelles. « *Le Bafa constitue aussi une porte d'entrée vers la branche de l'animation, puisque certains choisissent d'en faire durablement leur métier* », rappelle David Cluzeau. « *Il est urgent de contrer sa baisse d'attractivité. À défaut, c'est toute la branche qui est en danger* », met en garde le directeur général d'Hexopée.

Denis Peiron